



CR de l'audio-conférence du 30 mars, « le jour d'après » « femmes en 1ère ligne »...

Au niveau sanitaire national, 1323 agents de la DGFIP avérés ou suspectés d'être contaminés. Au niveau des effectifs, 16 180 agents sont présents sur site, soit 17%, et 20 000 télétravaillent. 77 postes comptables sont fermés temporairement.

En Nouvelle Aquitaine, le taux d'agents présents est quasiment inchangé : la majorité des départements sont au même taux que nous, sauf la Gironde (13 %) où il y a beaucoup de télétravailleurs. En Charente et en Creuse, les taux sont élevés. Au niveau des Landes, 24 % d'agents demeurent présents.

Des nouvelles de nos collègues malades seront données mardi 31 en CHS-CT.

Au niveau de l'équipement sanitaire, la commande UGAP (centrale d'achat du ministère) de gel hydroalcoolique est arrivée et des lingettes ont été achetées au supermarché.

Au niveau des missions :

La note concernant la distribution des bons de secours a été diffusée. Ils seront payés sur quelques postes, les 8 précisés dans notre compte rendu de vendredi. L'échange se fera sans contact avec les personnes et devrait commencer en fin de semaine. Les gants seront arrivés.

Fonds de solidarité : le décret sort mercredi. Il concerne les entreprises qui ont enregistré une perte de 70 % de leur chiffre d'affaires en mars.

Il doit être reconduit et concernera les entreprises ayant enregistré jusqu'à 50% de perte de chiffre d'affaires en avril.

Les demandes seront traitées de manière automatique via IMPOTS.GOUV

En local, il n'y aura que le traitement des demandes papiers ou pour lesquelles les entreprises n'avaient pas les documents. Cela devrait être à la marge.

Il a été constaté que les banques ont, à la demande de leurs clients, bloqué tous les prélèvements, y compris ceux du PAS et de la TVA. Pour ces derniers, les entreprises agissent en organisme collecteur et doivent reverser cet argent qui n'est pas le leur.

Il faudra donc corriger ces situations scandaleuses.

Un système d'entraide vers le SIE sera mis en place via des télétravailleurs affectés sur des missions non prioritaires.

Les PC portables vont être récupérés auprès des géomètres, huissiers et certains chefs de services, afin de le redéployer vers des agents effectuant des missions prioritaires.

Nous avons demandé ce qu'il adviendrait de ces portables à l'issue du confinement. Les PC portables de l'ENFIP seront renvoyés à l'ENFIP et les autres seront restitués aux collègues télétravailleurs.

Le directeur nous a dit que la politique locale relative au télétravail serait adaptée et a annoncé qu'un Comité Technique Local se tiendra à la fin de la crise avec ce point à l'ordre du jour.

La direction a envoyé une note aux chefs de service pour rappeler que lorsque 2 parents d'enfants de moins de 16 ans étaient confinés, celui qui travaillait chez nous pouvait reprendre le travail...

Les organisations syndicales ont demandé suite au prolongement du confinement quel était le statut des personnes qui avaient des problèmes de santé ou les femmes enceintes. Il a été confirmé qu'elles étaient en autorisation spéciale d'absence.

"Plus jamais ça !"

18 responsables d'organisations syndicales (dont Solidaires), associatives et environnementales appellent à préparer "le jour d'après"

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/tribune-plus-jamais-ca-18responsables-d-organisations-syndicales-associatives-et-environnementales-appellent-a-preparer-le-jour-dapres_3886345.html?fbclid=IwAR3qae605yG2M-XfxJXLDOgjGyZnsUrjLaboCUXrLcaRSkSRhq3EqF1d3T4

Confinement, les femmes en première ligne

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-engagements/egalite-femme-homme/3147-confinement-les-femmes-en-premiere-ligne.html?fbclid=IwAR1CaurA06kmZD9WenbfTIZVWSTiY4O1IjInFdocYWrIXsXNSWJP-EGXB-c>

Retrouvez notre section sur Facebook

<https://www.facebook.com/Solidaires-Finances-Publiques-40-316950115364626/>